



COP 28

Denis Sassou N'Guesso porte la voix du Congo

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, est arrivé hier à Dubaï aux Emirats arabes unis en début de matinée pour prendre part aux côtés de ses pairs à la 28e Conférence des parties sur les changements climatiques (COP 28). Le président de la République, dont le pays a abrité du 26 au 28 octobre dernier le deuxième sommet des trois bassins tropicaux forestiers du monde, va porter la voix du Congo en insistant sur les principales recommandations de ces retrouvailles notamment la plus grande collaboration internationale dans la préservation des forêts entre l'Amazonie, le bassin du Congo et le Bornéo-Mékong.

Page 16

L'arrivée du président Denis Sassou N'Guesso à Dubaï DR



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Tinda Cash autorisée à s'implanter dans la ZES d'Ignié



Yannick Jutta (à droite) après la réception des documents/Adiac

Le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a remis à Tinda Cash SA les documents lui autorisant de démarrer ses activités au sein de la Zone économique spéciale (ZES) d'Ignié, dans le département du Pool. Cette société va se charger de produire de l'électricité par photovoltaïque et par biomasse. La cérémonie

Page 8

SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

Plus de 467 milliards FCFA pour financer les petits projets

La Commission nationale des investissements a tenu, le 29 novembre, à Brazzaville sa dernière session annuelle au cours de laquelle elle a attribué des agréments définitifs à quarante-huit entreprises ayant rempli les conditionnalités. Les en-

treprises retenues entendent développer des projets dans les secteurs de l'agropastoral, de la pisciculture, de la pêche, de l'élevage, du bâtiment et travaux publics, des transports, de la logistique, des réassurances, des télécommunications,

de l'industrie alimentaire, de la métallurgie et parapétrolière, etc. Au cas où tous ces projets viendraient à se réaliser, ils représenteront un investissement global de 467 438 305 898 FCFA et pourront générer 4 123 emplois directs.

Page 3

NIU

L'enrôlement biométrique des étudiants débute le 4 décembre

Selon le ministère de l'Enseignement supérieur, l'enrôlement biométrique gratuit et obligatoire des étudiants pour l'attribution du Numéro d'identification unique (NIU) débutera le 4 décembre à Brazzaville puis à Pointe-Noire et ensuite à l'étranger.

Page 5

EDITORIAL

Dur labeur

Page 2

ÉDITORIAL

Dur labeur

Plus de six décennies après la proclamation de la République, le Congo suit inexorablement sa longue marche vers son affirmation en tant qu'État en quête de développement et du bien-être social collectif. Un chemin certes parsemé d'embûches mais que seul un dur labeur permettra d'atteindre les objectifs fixés par les plus hautes autorités du pays.

Le message à la nation du président de la République, le 28 novembre, devant le Parlement réuni en congrès, témoigne à tous égards que pour l'exécutif, le travail, la détermination et la rigueur peuvent contribuer à assurer le développement. Les opportunités existent et la volonté d'y parvenir constitue un guide pour les pouvoirs publics et ceux à qui incombe la charge.

Pour le peuple, l'aboutissement de nombreux projets initiés en vue d'améliorer les services sociaux de base devrait davantage être concrétisé dans divers domaines tels que la santé, l'eau, l'électricité et les infrastructures routières.

Lier la parole à l'acte, tel est le vœu des Congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le président du Sénat échange avec Cazebonne Samantha

En visite de travail au Congo, la sénatrice des Français de l'étranger, Cazebonne Samantha, a échangé le 30 novembre à Brazzaville avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, sur de nombreux sujets dont ceux relatifs à l'éducation.



Pierre Ngolo échangeant avec ses hôtes/Adiac

« Nous avons beaucoup parlé d'éducation parce que nous considérons que l'éducation est ce qui lie en fraternité les peuples et nos peuples. Nous avons effectivement trouvé ce vecteur commun pour sceller et développer cette coopération éducative et nous allons œuvrer de part et d'autre à ce rapprochement », a laissé entendre la sénatrice française.

Cazebonne Samantha a, par ailleurs, rappelé la volonté qui anime le Sénat de France et celui du Congo de soutenir les liens d'amitié

qui unissent les deux chambres. « Nous avons rappelé de part et d'autre notre volonté totalement affirmée de soutenir cette relation d'amitié que nous entretenons déjà entre nos deux chambres, la façon dont nous pouvons nous porter mutuellement », a-t-elle souligné. La sénatrice des Français de l'étranger était accompagnée à cette rencontre de l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

INVESTISSEMENT PRIVÉ

Plus de 467 milliards FCFA à investir dans des petits projets

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 29 novembre à Brazzaville, sous la direction de son président, Athanase Ngassaki, sa dernière session annuelle. Sur les cinquante et un dossiers d'agrément examinés, des titres d'agrément ont été accordés à quarante-huit sociétés, représentant un potentiel d'investissement global de plus de 467 milliards 438 millions FCFA.

Pour sa dernière session de l'année, la CNI a statué sur cinquante et un dossiers d'agrément sollicités par des investisseurs. Parmi ces dossiers examinés, quarante-deux étaient nouveaux et neuf en réexamen. Au terme des travaux, la CNI a attribué des agréments définitifs à quarante-huit entreprises ayant rempli toutes les conditionnalités et ajourné trois pour n'avoir pas pu remplir les critères d'éligibilité.

Les entreprises accréditées prétendent investir dans divers secteurs d'activités, en vue d'impulser la dynamique économique nationale et contribuer à sa diversification. Les entreprises adjudicatrices projettent de développer des projets, entre autres, dans les secteurs de l'agropastoral, de la pisciculture, de la pêche, de l'élevage, du bâtiment et travaux publics, des transports, de la logistique, des réassurances, des télécommunications, de l'industrie alimentaire, de la métallurgie et parapétrolière, de la construction et de celui de l'énergie.



Les membres de la CNI pendant les travaux/Adiac

Au cas où tous ces projets viendraient à se réaliser, ils représenteront un investissement global de 467 438 305 898 FCFA et pourront générer 4 123 emplois directs.

Ayant obtenu leurs agréments d'investissement, ces sociétés vont désormais bénéficier des allègements et avantages particuliers de la part du gouvernement, tel que cela est prévu dans la charte des investissements. Les privilèges résultant de ces facilités portent, entre autres, sur la réduction

des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres faveurs fiscales spéciales.

Conformément à la même charte d'investissements, les sociétés accréditées sont tenues de recruter prioritairement le personnel congolais et doivent l'immatriculer à la sécurité sociale. Le même texte enjoint ces entreprises de transformer la matière première sur le sol congolais afin de soutenir la diversification économique.

Lors de sa première ses-

sion tenue le 1^{er} avril dernier, la CNI avait examiné vingt-quatre dossiers d'agrément, au nombre desquels seize avaient reçu un avis favorable, pour un investissement prévisionnel de plus de 2500 milliards FCFA.

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Athanase Ngassaki, a estimé que cette rencontre était « *un moment déterminant pour lequel l'Etat s'engage à créer les conditions indispensables pour le développement de*

l'entreprise ». Il a, à cet effet, invité les participants à travailler avec responsabilité. Rappelons que la CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses administrations publiques et privées, ainsi que de quelques institutions. Sa mission fondamentale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

L'amitié franco-congolaise au cœur d'un entretien

Le ministre d'Etat, des Affaires foncières, du Domaine public et des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, s'est entretenu, le 30 novembre à Brazzaville, avec la sénatrice des Français de l'étranger, Samantha Cazebonne, au sujet de la coopération avec le Sénat.

« Nous avons échangé sur l'amitié franco-congolaise. J'ai présenté nos condoléances par rapport au drame qu'a connu le Congo. Nous avons évoqué plusieurs sujets d'actualité entre le Congo et la France ainsi que de notre attachement mutuel », a déclaré Samantha Cazebonne.

Au Congo, la sénatrice des Français de l'étranger séjournera jusqu'au 3 décembre et s'entretiendra avec les différentes composantes de la présence française, notamment avec les lycées, l'Institut français, France volontaire, des projets liés au service de coopération et d'action culturelle.

« L'amitié franco-congolaise réciproque et mutuelle me semble importante et je le réaffirme personnellement. Je suis investie, pour ma part, dans le développement des écoles françaises. Demain, je serai au lycée français dont de nombreux pays font confiance », a-t-elle ajouté.

Fortuné Ibara



Le face-à-face entre le ministre d'Etat et la sénatrice des Français de l'étranger/Adiac

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

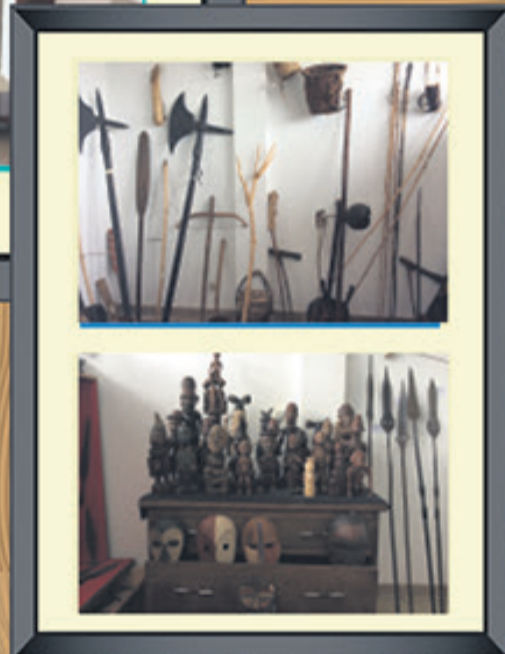
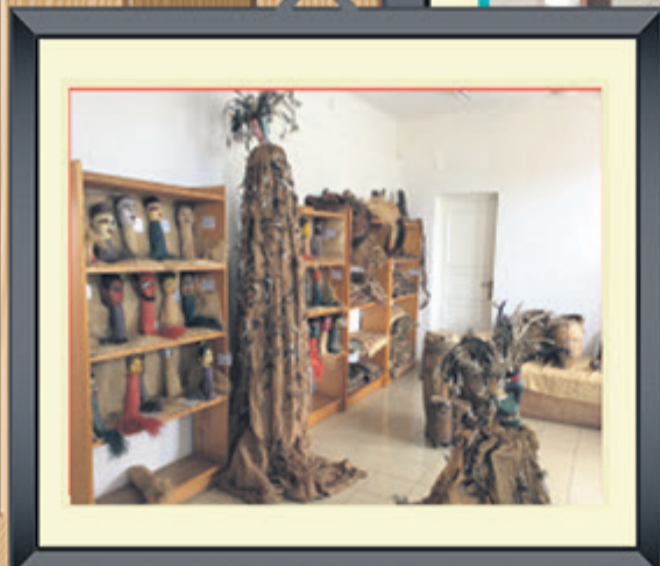
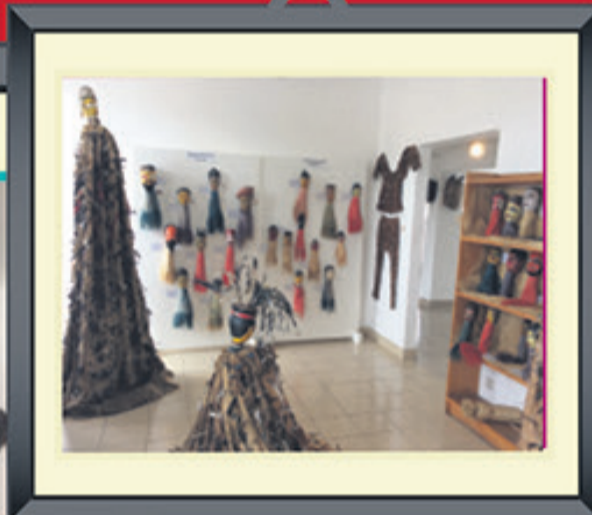
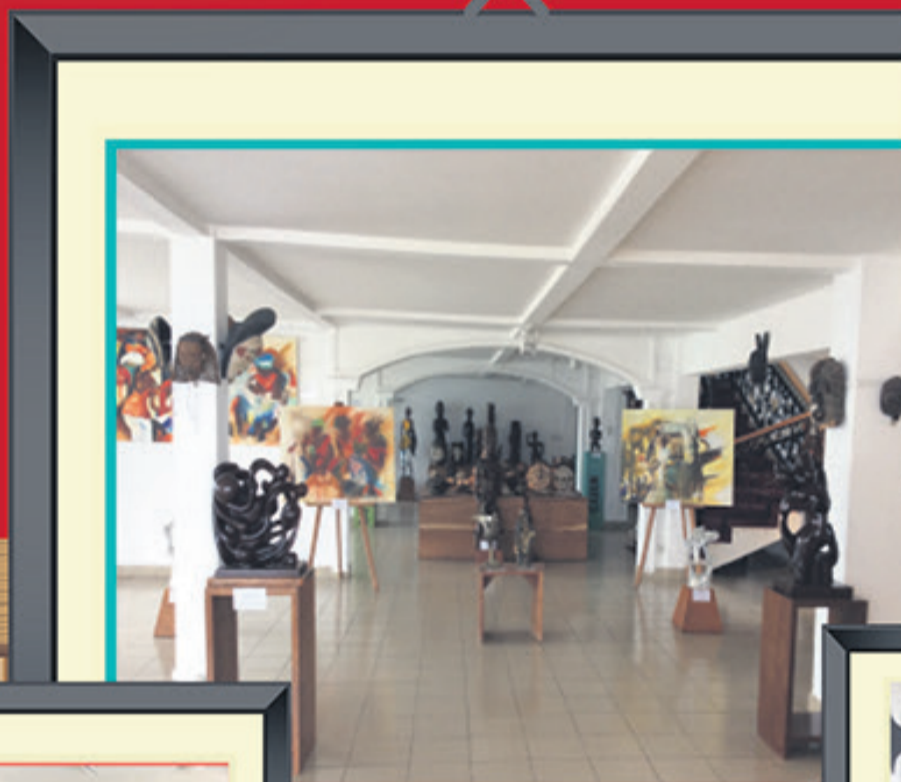
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enrôlement biométrique des étudiants débute le 4 décembre

L'enrôlement biométrique gratuit et obligatoire des étudiants pour l'attribution du Numéro d'identification unique (NIU) débutera à Brazzaville avant de se poursuivre à Pointe-Noire et à l'étranger par la suite, a annoncé la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, lors d'une conférence de presse tenue le 29 novembre dans la capitale.

La campagne d'enrôlement biométrique des étudiants et d'attribution du NIU est menée conjointement par le ministère de l'Economie et des Finances et celui de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. « *L'enrôlement concerne les étudiants des universités publiques, ceux des établissements privés d'enseignement supérieur, boursiers ou non boursiers, congolais et étrangers. Il permettra, entre autres, de disposer d'une base de données fiables et sécurisées ; d'assurer une meilleure gestion des effectifs ; de faciliter la circulation des informations entre différentes administrations* », a expliqué le Pr Delphine Edith Emmanuel.

L'opération se déroulera en deux phases. La première est un pré-enregistrement qui se fera en ligne sur la plate-forme eform.niu.cg. Elle permettra d'obtenir un formulaire à présenter lors de la seconde phase au centre d'enrôlement situé à Mpila. Pour mieux gérer le flux des étudiants pendant la campagne d'enrôlement, un calendrier de passage sera publié.



La ministre expliquant l'intérêt de la campagne d'enrôlement DR

Les syndicats impliqués

Les syndicats d'étudiants ont répondu présents à la conférence de presse de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique

sur l'opération qui débutera le 4 décembre. Ces derniers ont, en effet, un rôle à jouer, notamment en matière de sensibilisation dans les facultés, écoles et instituts. La série de questions-réponses avec

la ministre Delphine Edith Emmanuel a permis d'éclaircir leur lanterne sur les contours de l'opération.

Rappel

Le NIU s'applique à toute

personne physique ou morale ou encore à tous les usagers du service public sur toute l'étendue du territoire national. Il est requis pour les formalités et transactions à caractère économique auprès des organismes publics et privés. Sa mise en œuvre s'inscrit dans le processus de digitalisation de l'administration congolaise. Selon la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, enrôler les étudiants c'est être en phase avec les objectifs poursuivis dans le cadre du projet d'accélération du numérique qui consacre, entre autres, la digitalisation de l'enseignement supérieur.

Sans nul doute, à l'issue de cette opération d'enrôlement biométrique des étudiants, les pré-inscriptions et inscriptions dans les universités publiques et privées, l'obtention des attestations, de diplômes ou autres pièces administratives se feront sur présentation du NIU. A long terme, cette pièce pourrait être exigée lors des paiements de bourses. Les étudiants ont donc intérêt à saisir la perche tendue par les pouvoirs publics pour s'en approprier et éviter les désagréments qui pourraient survenir à l'avenir par manque du NIU.

Rominique Makaya

« L'enrôlement concerne les étudiants des universités publiques, ceux des établissements privés d'enseignement supérieur, boursiers ou non boursiers, congolais et étrangers. Il permettra, entre autres, de disposer d'une base de données fiables et sécurisées ; d'assurer une meilleure gestion des effectifs ; de faciliter la circulation des informations entre différentes administrations »

L'UDSN pose les bases rédactionnelles de son manuel de procédure

Le personnel technique, administratif et enseignant de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) s'est approprié, du 23 au 27 novembre à Kintélé, les bases rédactionnelles du manuel de procédure et des programmes de cette institution d'enseignement supérieur, au terme des travaux de l'atelier d'élaboration de ce document.

Dans le cadre de l'élaboration du manuel de procédure et des programmes, les participants aux travaux se sont appropriés, entre autres, les textes fondamentaux où sont tirées les références juridiques, du recensement des activités effectuées, des attributions, du recensement des principaux intervenants, de l'identification des procédures et de l'élaboration d'une fiche de procédure.

Durant cinq jours, l'atelier a également aidé les participants à acquérir des procédures administratives et

des possibilités d'évaluer les différentes structures. « *Ce manuel de procédure que l'UDSN a commencé de rédiger est un outil important qui accompagne l'efficacité, l'assurance qualité et la performance de cette institution* », a souligné le Pr Edouard Ngou Milama.

Dans le cadre de la démarche assurance qualité, l'UDSN

compte soumettre ses programmes de licences en 2024 au Programme de reconnaissance et d'équivalence de diplôme au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur pour évaluation et reconnaissance. « *Nous avons posé les bases de notre document pédagogique, le manuel de procédure. Maintenant que la*

voie est tracée, nous avons les acquis de base, passons à la rédaction de nos procédures », a déclaré le Pr Ange Antoine Abéna, président de l'UDSN.

Outre le séminaire sur le manuel de procédure et en rapport avec l'axe 1 du plan stratégique de l'UDSN qui est lié à la transformation de l'homme, il sera organisé, en décembre,

trois ateliers dont le premier portera sur la vulgarisation des règles éthiques et déontologiques au profit des nouveaux étudiants, le deuxième sera axé sur la vulgarisation de la politique contre les antivaleurs au bénéfice des acteurs de la communauté universitaire et, enfin, celui lié à l'enquête sur le niveau de connaissances ainsi que des pratiques des règles éthiques et déontologiques afin d'implémenter une démarche qualité sur la problématique des valeurs.

Fortuné Ibara

« Ce manuel de procédure que l'UDSN a commencé de rédiger est un outil important qui accompagne l'efficacité, l'assurance qualité et la performance de cette institution »



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NATIONS UNIES

Le Rwanda prend les commandes de l'UNSAC

Le ministère rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a accueilli la 56^e session du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

Le Rwanda a été élu à l'issue des travaux à la présidence du bureau du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Cette structure a été mise en place le 28 mai 1992 par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, conformément à la résolution 46/37 B adoptée le 6 décembre 1991 par l'Assemblée générale. Le rôle de l'UNSAC est, entre autres, de servir de cadre de concertation sur les préoccupations et menaces qui compromettent la stabilité de la sous-région ainsi que son intégration et son développement durable.

Les défis sécuritaires de la région

Trois pôles géographiques concentrent les défis sécuritaires de la région : d'abord la région des Grands Lacs avec pour épicerie la République démocratique du Congo, ensuite le fragile bassin du Lac Tchad impliquant la partie septentrionale du Cameroun, le Tchad et la Centrafrique,



Une session marquée par l'élection du pays de Paul Kagame à la présidence du bureau de ce comité DR

et enfin le golfe de Guinée où la piraterie, les trafics maritimes illicites et les attaques en mer touchent le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe. Ce contexte géopolitique et sécuritaire donne à voir une Afrique centrale en pleine mutation, qui rend complexe la structuration de la conflictualité dans la sous-région. Les conflits et l'insécurité restent multiformes dans la région et les États disposent très peu de

capacités d'anticipation ainsi que d'adaptation. Des facteurs aggravants tels que la porosité des frontières, la pauvreté matérielle de la population, la mauvaise gouvernance des ressources du sol et du sous-sol ainsi que la défaillance des services publics de l'État dans certaines parties de leurs territoires exacerbent les conflits.

Piraterie et changement climatique

La piraterie maritime et le

changement climatique font désormais entièrement partie des défis sécuritaires. La criminalité maritime dans le golfe de Guinée reste une menace sérieuse pour les États de l'Afrique centrale et de l'Ouest, malgré les mécanismes bilatéraux mis en place pour faire face à l'insécurité maritime. En ce qui concerne l'impact négatif du changement climatique, cette tendance va probablement s'aggraver au cours des prochaines décennies et de-

vrait se traduire par une augmentation des catastrophes naturelles, entravant les progrès socioéconomiques et exacerbant les tensions politiques et sécuritaires dans la sous-région. L'on devrait s'attendre à ce que des lourdes conséquences climatiques exercent une pression croissante sur les capacités des gouvernements et des communautés à faire face aux multiples défis, avec des conséquences potentiellement importantes pour la paix et la sécurité. A cause de ces multiples défis, les Nations unies ont prorogé jusqu'au 31 août 2024 le mandat de l'Unoca, le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique pour lui permettre de consolider son partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale réformée, en vue notamment de prévenir les conflits et préserver la paix, de renforcer la bonne gouvernance et l'intégration régionale, mais aussi de relever les défis en matière de sécurité transfrontalière.

Noël Ndong

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Prackto Muzonzu

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

ZES D'IGNIÉ

Tinda Cash autorisée à démarrer ses activités

À l'issue d'un échange avec le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Emile Opangault, Tinda Cash SA a reçu, le 30 novembre à Brazzaville, l'autorisation d'implantation industrielle qui lui permettra d'exercer ses activités dans la Zone économique spéciale (ZES) d'Ignié, dans le département du Pool.

La remise officielle des documents d'autorisation d'implantation industrielle, à savoir une autorisation pour la production d'électricité par photovoltaïque et une autre pour la production d'électricité par biomasse, s'est faite en présence de l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Ignié, Assitou Kamara Somi, et le sous-préfet de ladite localité, Armand Tsono. Content de l'obtention des différents documents, le président directeur général de Tinda Cash, Yannick Jutta, a signifié que cette filiale va procéder au déploiement des équipements, à l'expropriation des familles et à la signature d'un bail emphytéotique. « *Je tiens à remercier le gouvernement pour l'accompagnement de ce projet vital et d'intérêt public* », a-t-il déclaré.

La société Tinda Cash va installer une centrale solaire hybride à Ignié. A travers son projet d'électrification hybride dénommé « Ignié 2021-2046 d'électrification », il s'agira



pour cette société de produire 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse.

Yahi Abdennour, directeur technique et marketing pour le Nord-africain et les pays francophones de la société Jasolar, spécialisée dans la fabrication de produits photovoltaïques, s'est réjoui de l'aboutissement du projet. « *En tant que partenaire, On est là pour ac-*

compagner Tinda Cash dans la réalisation de son projet «Ignié 2021-2024». Notre valeur ajoutée sera l'accompagnement technique dans la phase « avant-projet » et dans la phase de réalisation du projet avec la dernière technologie de GA, le N-Type, ainsi que la supervision de l'étude et la validation de la partie Champ PV. Ce sera l'approvisionnement des modules ainsi que l'accom-

Les participants à la cérémonie/Adiac pagnement technique en termes de formation et de suivi de projet jusqu'à sa réalisation finale », a expliqué Yahi Abdennour. Et d'ajouter: « Nous allons également nous focaliser sur la formation de l'être humain. On va essayer de former des ingénieurs pour ce projet et on espère avoir des duplicatas pour d'autres régions. »

Evoquant l'importance de ce projet, Assitou Kamara Somi,

administrateur-maire de la communauté urbaine d'Ignié, a déclaré : « *La réalisation de ce projet sur le volet biomasse nous permettra d'assainir la ville parce qu'ils ont besoin des déchets ménagers pour la production de leur électricité. Et de notre point de vue, il y a l'employabilité de la jeunesse qui va contribuer à désengorger ce que nous déplorons aujourd'hui dans le milieu juvénile, «le phénomène des bébés noirs», des jeunes qui sont totalement perdus, qui ont besoin d'être recadrés. Ce projet est donc une opportunité pour la jeunesse d'Ignié de travailler et de trouver un emploi fixe ». A son tour, le sous-préfet de cette localité, Armand Tsono, a fait savoir que la réalisation de ce projet revêt une grande importance et un grand intérêt pour la population de son district. La remise de l'autorisation de cette implantation est donc une avancée remarquable.*

Gloria Imelda Lossele

REMERCIEMENTS



Les familles Gamassa et Lekoundzou remercient de tout coeur Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, et son épouse Madame Antoinette Sassou N'Guesso, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, les membres du Gouvernement, le Secrétariat général du Parti congolais du travail (PCT), l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), les autorités religieuses, les parents, amis et connaissances pour les marques d'affection et l'assistance multiforme qu'ils leur ont témoignées lors des obsèques de leur épouse, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère Madame Elise Thérèse Gamassa née Mboumba, ancienne présidente de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), décédée le 23 septembre 2023 en France.

Que l'âme de l'illustre disparue repose en paix!

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

CATASTROPHES CLIMATIQUES

L'Unicef alerte les Etats des conséquences sur les enfants

Inquiète des effets négatifs et dramatiques des catastrophes liées au changement climatique sur les enfants, l'Organisation des Nations unies pour l'enfance et l'éducation (l'Unicef) a publié, le week-end dernier, son rapport sur la question. Le document de l'institution onusienne appelle les gouvernements du monde à se pencher sur cette situation lors de la prochaine COP sur le climat.

L'expertise souligne qu'en six ans, les catastrophes liées au changement climatique ont provoqué environ quarante-trois millions de déplacements d'enfants et la majorité a été déracinée. Parmi les causes liées à l'augmentation de ce chiffre alarmant figurent les déplacements liés aux sécheresses, plus difficiles à surveiller et surviennent plus lentement.

« Notre rapport fait état d'un million de déplacements internes dus à la sécheresse. Et ce chiffre a été calculé dans des pays où nous disposons suffisamment de données. Mais, la réalité est qu'il y a plus de déplacements lorsqu'il s'agit de sécheresse, de chaleur extrême. Nous devons nous préparer à mettre en place une nouvelle politique pour y faire face », a déclaré la spécialiste des migrations à l'Unicef, Laura Healy, avant de signifier que cette enquête a permis de recenser les régions où il y a le plus de déplacements d'enfants avec des témoignages racontant les traumatismes qu'ils ont vécus après une catastrophe climatique.

« Au lendemain d'une catastrophe, ils sont exposés et risquent de subir un stress mental ou physique en voyant leur maison détruite, leur communauté anéantie, ou en subissant la perte d'un être cher. Les enfants peuvent être séparés de leurs parents ou de leur tuteur, ce qui les expose à des risques de traite, d'exploitation, d'abus et de violence. Cela perturbe aussi leur éducation et l'accès aux soins de santé, les exposant à des risques accrus de maladies liées à l'absence de vaccinations », a-t-elle spécifié. Laura Healy a conclu que les enfants du continent africain sont les premières victimes de ces catastrophes naturelles. Malgré leur vulnérabilité accrue, seuls 2 % des financements mondiaux de la lutte contre le changement climatique leurs sont alloués.

Rock Ngassakys

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ossengué Ibarra Davy Boris.
Je désire être appelée désormais Ossengué Mongo.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM



La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le lieutenant colonel Matouridi Adelin Bertrand, en service à la Gendarmerie nationale, le maréchal de logis-chef Matouridi Chrisveil, Sandrine Nina Bassoukila et toute la famille Matouridi remercient toutes les personnes qui les ont soutenu de près comme de loin pendant la dure épreuve du décès de leur fille et soeur Ellijah Souria Corisca, alias Coco-Cloco).

Merci pour votre témoignage et surtout votre assistance physique, morale, financière et spirituelle.

Merci encore de continuer à porter l'âme de l'illustre disparue dans vos prières afin qu'elle repose en paix.

COOPÉRATION CULTURELLE

La France et le Congo s'engagent à rénover le Cfrad

L'ambassadrice de France en République du Congo, Claire Bodonyi, a fait le point d'étape, le 27 novembre, à Brazzaville auprès de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, sur la rénovation du Centre de formation et de recherche des arts dramatiques (Cfrad).

Les deux personnalités ont parlé de la mise à disposition des fonds dans le démarrage des travaux du Cfrad. Claire Bodonyi a fait savoir que son pays va donner 4 millions d'euros pour rénover ce lieu mémoriel. « La France fera un don de 4 millions d'euros qui sera nécessaire pour encore une fois faire revivre ce lieu qui a eu déjà de multiples vies et sur lequel nous souhaitons écrire ensemble de nombreux chapitres », a-t-elle dit, ajoutant: « Nous voulons, en accord avec le partenaire congolais, faire évoluer ce lieu avec un espace d'incubateur d'industrie culturelle et créative ».

L'ambassadrice a également fait le point du premier comité de pilotage qui s'est tenu le vendredi dernier, au cours duquel l'ancien directeur général du musée de Louvre, Jean-Luc Martinez, a apporté son expertise sur l'évolution dudit centre.

Le lancement des travaux nécessite, a-t-elle dit, un marché public qui obéira aux règles



La ministre Lydie Pongault et l'ambassadrice Claire Bodonyi/Adiac

françaises et de libre concurrence entre les entreprises. « Je signerai ce marché et par ma signature j'engagerai ma propre responsabilité y compris pénale sur la transparence de l'offre des travaux aux entreprises », a-t-elle indiqué.

Signalons que le Cfrad et sa

rénovation ont été au cœur des discussions entre les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, sur le devoir de mémoire, lors de la visite de ce dernier en mars, en République du Congo.

La grande partie de cet édifice, rappelons-le, s'était effondrée en 2018. Le Cfrad est un bâtiment historique de la capitale congolaise dans lequel le général de Gaulle a organisé la « Conférence de Brazzaville », en janvier et février 1944, et qui abritait une partie des archives historiques de l'ex-Afrique équatoriale française.

Rosalie Tsiankolela Bindika

« Je signerai ce marché et par ma signature j'engagerai ma propre responsabilité y compris pénale sur la transparence de l'offre des travaux aux entreprises »

IN MEMORIAM

1^{er} décembre 1963 – 1^{er} décembre 2023

60 ans déjà depuis la fin du pèlerinage en terre du patriarche Antoine Missamou Loubaky, ancien chef supérieur du Canton nord du district de Kinkala, village Moussenongo, communauté rurale de Madzia.

À l'occasion de ce 60^{ème} anniversaire de son décès, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants (dans leur génération) représentés par Narcisse Missamou-Diop, Abel Missamou et Mme Nsona Missamou Adèle prient tous ceux qui ont connu cet illustre personnage d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Ainsi, des messes d'action de grâce pour le repos de son âme seront dites selon le programme suivant :

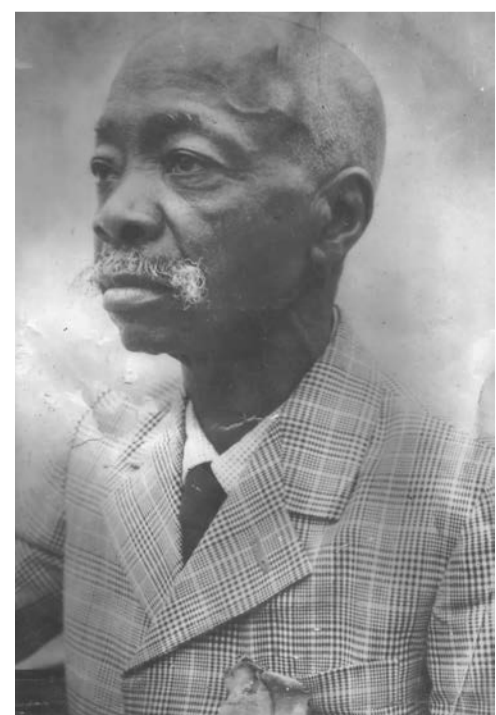
Vendredi 1^{er} décembre 2023 : à 6h00 en la paroisse de Sangolo Djoué et celle de Madzia ;

Samedi 2 décembre 2023 à 6 h00 en la paroisse Jésus-Ressucité du Plateau des 15 ans ;

Dimanche 3 décembre 2023 : à 11h00 en la paroisse Saint-Pierre-Claver.

À l'issue de cette dernière messe, un vin d'honneur sera offert au domicile du grand Diop Missamou, sis 366, prolongement avenue des 3 francs, Mpissa derrière l'hôpital de CNSS.

Paix à son âme.



MASISI

Des combats entre Fardc et M23 intensifient le déplacement de la population

Des mouvements de la population sont intensifiés, depuis une semaine, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu), à la suite des combats entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et les rebelles du M23.

Selon radio Okapi.net, les habitants des villages aux côtés de Muhanga et Kibatsiro prennent la direction de Mukoto monastère, Kahira et Kirumbu, tandis que ceux de la zone de Nyamitaba se dirigent vers Muheto jusqu'à Sake. Citant les sources locales, la radio onusienne a noté que des violents affrontements entre l'armée et le groupe terroriste M23 ont été signalés autour du pont Katanda, à environ 5 km de Muhanga, chef-lieu du groupement Bashali Mokoto. Les rebelles du M23/RDF auraient ciblé le centre de Muhanga et celui de Kirumbu plus loin.

Selon les mêmes sources, ces rebelles feraient, par ailleurs, face à une intense résistance des combattants locaux autour du pont Katanda. La situation reste tendue sur l'axe Nyamitaba, Kisovu, Nyakariba, dans le groupement Bashali Kaembe qui a été le théâtre des combats toute la journée du 29 novembre. Les combats se sont poursuivis le 30 novembre entre le M23, appuyé par Kigali, et les Fardc, sur l'axe Kitshanga-Muhanga, groupement Bashali Mokoto, territoire de Masisi.

Lucien Dianzenza



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel renforce ses capacités

Le ministère de l'Aménagement du territoire, en accord avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), organise, à compter du 30 novembre, un atelier de renforcement des capacités de dix jours à l'intention de son personnel.

L'atelier a été ouvert au collège Boboto par le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Patience Bodonga. Il s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités du programme de la réforme de l'aménagement du territoire, dans son volet institutionnel et organisationnel qui vise le renforcement des capacités des cadres et agents de ce département.

Le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, dans son mot, a indiqué que cet atelier se tient à la suite de la retraite de Zongo, dans le Kongo central, organisée du 14 au 16 novembre dans l'objectif de finaliser les différents modules de formation pour le renforcement des capacités humaines et techniques des agents et cadres de l'administration centrale. Ce, conformément au plan de travail annuel 2023 du programme Appui à la réforme de l'aménagement du territoire et la LOA signée entre le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, et le représentant résident du



Le directeur de cabinet entouré par le secrétaire général de l'Aménagement du territoire et le chef de projet CAT/DOR

Pnud, qui prévoit, au résultat 3, « le renforcement des capacités humaines et techniques du ministère de l'Aménagement du territoire » à travers des formations spécifiques prioritaires.

En sus, Dieudonné Menzu a appelé les participants à plus d'assiduité. « Vous

avez été choisis parmi plusieurs, notre confiance est tombée sur vous. Alors, ne nous découragez pas, soyez assidus. Le ministre attend beaucoup de vous pour booster notre administration », a-t-il dit. Au nom de la tutelle, le directeur de cabinet a encouragé à les participants, sou-

lignant que l'autorité tient à la réussite de cet atelier. C'est ainsi qu'il leur a demandé de faire preuve de dévouement durant le déroulement des travaux. L'objectif principal de cette formation qui cible les chefs de division et les chefs de bureau est le renforcement de leurs capacités. Il sera

question de se familiariser avec les concepts de base de l'aménagement du territoire; de maîtriser le contenu du nouveau cadre et structures organiques suivant les directions spécifiques; de maîtriser la méthodologie d'élaboration des outils de planification spatiale. Il sera aussi question de maîtriser les techniques de cartographie et de collecte des données spatiales, de numérisation et d'analyse spatiale et l'élaboration du cadre logique et du plan d'actions prioritaire. Cette formation sera sanctionnée par la remise des brevets aux participants.

Blandine Lusimana

« Vous avez été choisis parmi plusieurs, notre confiance est tombée sur vous. Alors, ne nous découragez pas, soyez assidus. Le ministre attend beaucoup de vous pour booster notre administration »

PRÉSIDENTIELLE 2023

Sama Lukonde convainc le Grand Katanga pour Félix Tshisekedi

En avant-gardiste, Sama Lukonde ratisse large à Kamina, Kalemie, Kolwezi, Fungurume et Likasi pour un vote massif du candidat numéro 20, Félix Tshisekedi.

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde sensibilise la population de l'espace Grand-Katanga pour la victoire de son candidat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la présidentielle du 20 décembre. Il l'a dit et répété partout où il est passé. Accorder une victoire écrasante au candidat n°20 aux élections du 20 décembre 2023 est le motif de l'itinérance de sensibilisation de la population dans l'espace Grand Katanga qu'il a débutée le 25 novembre. En sa qualité de membre du présidium de l'Union sacrée, il a en charge cette zone linguistique pour une mobilisation tous azimuts de la population en faveur de Félix Tshisekedi. C'est en prévision de l'arrivée imminente de son candidat dans le Grand Katanga que Sama Lukonde bat le rappel des troupes. Commencée à Kamina, dans le Haut Lomami, cette itinérance l'a conduit dans le Katanga profond. Fils du terroir, il n'a laissé aucune occasion pour montrer le bon côté de l'histoire à toute cette population katangaise.

A Kalemie dans le Tanganyika, à Kolwezi, à Fungurume dans le Lualaba, tout comme à Likasi dans le Haut-Katanga, Jean-Michel Sama Lukonde

a, en bon orateur, convaincu, laissant derrière lui une population plus que déterminée à apporter ses suffrages en faveur du candidat n°20. Car, il n'avait qu'une seule phrase dans sa bouche. « *Tshisekedi ou rien. Il faut lui accorder une victoire écrasante au scrutin du 20 décembre 2023* », leur a-t-il dit. Message reçu avec détermination totale et inébranlable par une population prête à tout donner pour l'écrasante victoire du candidat n°20. Il faut souligner que partout, il a bénéficié d'un accueil chaleureux. A Kamina, dans le Haut-Lomami où il est arrivé sous une forte pluie, des foules innombrables, avec à leur tête la gouverneure Isabelle Kalenga Mushimbi, ont bravé cette intempérie pour accueillir le fils du terroir.

Même scénario à Kalemie, dans le Tanganyika. Depuis l'aéroport, des foules en liesse attendaient Sama Lukonde. Il était accueilli par la gouverneure de Tanganyika, Julie Ngungwa Mwayuma, la notabilité et toutes les forces vives de cette province. À l'étape de Kolwezi, plusieurs mouvements et représentants de différentes couches de la société étaient tous déterminés



Sama Lukonde a conquis le Grand Katanga pour Félix Tshisekedi/DR

à exprimer, à travers des chansons et slogans, leur soutien au candidat n°20. Sama Lukonde y est allé avec sa nouvelle stratégie : la proximité avec toutes les couches de la population à travers leurs différentes organisations.

Sama Lukonde a, tour à tour, conscientisé les responsables des confessions religieuses, les députés nationaux et provinciaux, les chefs coutumiers

et responsables de différents mouvements et organisations de la société civile, ainsi que les délégations estudiantines. Les présidents fédéraux des partis politiques et présidents des mouvements des jeunes n'étaient pas en reste.

Avant d'atteindre le Camp Fungurume, à ce stade, ce membre du présidium de l'Union sacrée a sensibilisé la population qui vit dans les sites miniers. Des

creuseurs artisanaux, des différents travailleurs des sociétés minières étaient présents pour écouter le Premier ministre qui n'avait qu'un seul message : « Voter le n°20, le 20 décembre prochain ». A Likasi, c'était une grande fête pour la population de voir que l'envoyé de Félix Tshisekedi dans ce coin du pays n'est que le fils du terroir, Jean-Michel Sama Lukonde.

Martin Enyimo

ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN RDC

Des flottements sur la présence d'observateurs de l'UE

Les observateurs de l'Union européenne (UE) envoyés en République démocratique du Congo (RDC) pour couvrir les élections générales du 20 décembre n'ont pas encore pu « se déployer à travers le pays pour raisons de sécurité », rendant la mission impossible à terme.

La quarantaine d'observateurs de l'UE est « *actuellement dans l'impossibilité de se déployer dans le pays pour des raisons de sécurité* », ce qui « *rend la nécessaire observation de long terme impossible* », a déclaré un porte-parole de l'UE. La mission « *étudie les diverses options possibles, en lien avec les autorités de la RDC* », a-t-il ajouté. Il s'agit là de contraintes techniques, échappant au contrôle de l'UE. Une nouvelle étude est en cours pour trouver d'autres options avec les autorités congolaises, y compris la possibilité de maintenir une mission d'experts électoraux afin

d'observer le processus électoral depuis Kinshasa. L'envoi de cette mission d'observation électorale européenne, la première en RDC depuis plus de dix ans, avait été annoncé début novembre par le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell.

« *Les prochains mois seront décisifs pour la consolidation démocratique en RDC et la coopération bilatérale entre la RDC et l'UE* », avait sou-

ligné Josep Borrell. L'UE prévoyait de déployer une quarantaine d'experts électoraux pour le long terme dans la plupart des provinces du pays. La campagne pour les élections parlementaires et présidentielle a débuté le 19 novembre en RDC, un pays d'Afrique centrale de près de 100 millions d'habitants. Le président Félix Tshisekedi y est candidat à sa réélection. L'UE encourage les autorités de la RDC

et toutes les parties prenantes à poursuivre leurs efforts pour faire en sorte que le peuple congolais puisse exercer pleinement ses droits politiques et civils légitimes lors des prochaines élections.

La RDC est secouée depuis trois décennies par des violences de groupes armés dans l'Est, où des soldats de maintien de la paix des Nations unies et de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (CAE) sont dé-

ployés. Les violences dans l'Est connaissent actuellement un pic avec le retour sur scène d'une ancienne rébellion, le M23, soutenue par le Rwanda voisin, et qui s'est emparée de larges pans de la région du Nord-Kivu.

Le gouvernement du président Félix Tshisekedi ne compte pas renouveler, au-delà du 8 décembre, le mandat de la force de la CAE déployée pour lutter contre le M23. Parallèlement, la Monusco, présente en RDC depuis 1999, a déclaré avoir signé avec le gouvernement un plan de retrait de ses 14000 Casques bleus déployés dans le pays, essentiellement dans l'Est.

Noël Ndong

« Les prochains mois seront décisifs pour la consolidation démocratique en RDC et la coopération bilatérale entre la RDC et l'UE »

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Des services en passe d'être dirigés par des intérimaires

Alors que tous les yeux sont rivés vers la campagne électorale, les choses semblent bouger dans le mauvais sens au ministère de la Santé publique où le secrétaire général voudrait profiter de cette inattention pour planter son décor.

L'opinion a noté avec satisfaction les efforts fournis par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans le secteur de la santé, notamment avec la gratuité de l'accouchement, dans le cadre de l'approche santé universelle. Mais, malgré ces efforts et la politique sanitaire soutenue au niveau du secteur par l'actuel ministre de la Santé publique, Samuel Roger Kamba, des sources concordantes regrettent que certains cadres du secteur s'évertuent à torpiller ces acquis au lieu de les consolider. Sont dénoncés, dans ce cadre, des actes posés par le secrétaire général et chef de l'administration du secteur de la Santé, le Dr Sylvain Yuma, qui aurait décidé de nager à contre-courant, mettant en mal tous les acquis qui se présentent comme des atouts à préserver.



Le ministre de la Santé publique/DR

Une administration qui ne suit pas les bonnes règles

Au sein du secteur de la santé, le secrétariat général est accusé de favoritisme, de clientélisme, de népotisme, etc., à travers la cinquantaine des programmes que compte ce secteur. Il y affecterait et réaffecterait ses proches dans des postes de responsabilités juteux au mépris des considérations administratives. Il manipulerait les services de ce ministère dont l'Inspection générale qu'il utilise comme arme en vue de faire tomber les têtes qui ne lui plaisent pas ou qui ne répondent

pas à ses désirs. Des comportements qui vont à l'encontre des principes prônés par le président de la République et exécutés par le ministre Samuel Roger Kamba Mulamba.

Pendant cette période de campagne électorale, le secrétaire général voudrait profiter de l'inattention pour procéder au réajustement dans les programmes et irait jusqu'à plébisciter les détournements des deniers publics à des postes de responsabilité. « Ces détournements, qui font la loi dans leurs services, arguent qu'ils sont intouchables et indé-

bouillonnables, étant donné que leur parapluie est en place et très puissant », regrettent des sources proches de ce ministère. Selon ces sources, le Dr Sylvain Yuma Ramazani a été cité dans un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) comme l'un des instigateurs intellectuels de ce vaste réseau maffieux qui gangrène le ministère de la Santé depuis plusieurs années. Ce réseau réussirait à prendre en otage des cabinets ministériels jusqu'à conduire à la prison deux ministres successifs. Aucun service n'échapperait à cette mafia

et ceux qui s'opposeraient à sa toute puissance en subiraient des conséquences. En ce moment où le pays cherche à consolider ses acquis, laisser un administratif gérer son service comme s'il s'agissait de la cour du roi Péteu et se comporter comme dans un pays conquis, profitant de la période électorale, serait une erreur grave de sa part et de ceux qui gèrent avec lui ce service. C'est dans ce sens que le ministre est appelé à ouvrir l'œil et la justice est attendue pour exploiter le rapport de l'IGF en vue de sauver le secteur de

la santé, qui marque des points mais qui est tiré vers le bas par certaines pesanteurs. Face à ces réalités, des sources proches de ce ministère lancent un cri d'alarme afin d'amener le ministre et toutes les autorités qui ont le pouvoir à mettre fin à ces tripatouillages. Il serait également attendu du ministre de la Fonction publique, à qui revient la gestion du personnel de l'Etat, de diligenter une enquête en vue de cerner le contour de cette mafia qui a élu domicile dans ce secteur.

Lucien Dianzenza

MONDIAL 2026

La RDC en posture favorable de son recours contre le Soudan

La réserve introduite par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) auprès de la Fédération internationale football association (Fifa) sur l'inéligibilité du joueur Jusif Ali du Soudan est en bonne voie, a-t-on assuré du côté de l'instance faîtière du football congolais.

La Fécofa semble se retrouver en posture favorable par rapport à la réserve introduite auprès de la Fifa sur l'irrégularité du joueur soudanais, Jusif Ali. Il était entré en jeu à la 86e mi-

nute, le 19 novembre, à Benghazi en Libye lors du match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Etats-Unis, Canada et Mexique 2026. Les Léopards

avaient perdu ce match sur le terrain par 0 but à 1 face aux Crocodiles du Nil du Soudan. «Le recours de la Fécofa en contestation contre l'alignement du joueur soudanais,

Jusif Ali, introduit auprès de la Fédération internationale de football association, depuis le 20 novembre, soit 24 heures après le match les Crocodiles du Nil – les Léopards, est sur la bonne voie et la victoire est certaine », a assuré Me Innocent Kibundulu, secrétaire général du comité de normalisation de la Fécofa.

Avant de pénétrer sur l'aire de jeu, Jusif Ali avait présenté un passeport finlandais, sous le regard du Secrétariat général de la Fécofa. Bien qu'autorisé par la Fifa à porter le maillot du Soudan 48 heures avant le match, le joueur du FC Lahti en Finlande ne disposait pas d'un passeport soudanais et donc n'était pas éligible pour apparaître dans cette rencontre. L'aval de l'instance faîtière du football mondial devait être entériné par l'ob-

tention du passeport soudanais permettant au joueur de représenter les Crocodiles du Nil, conformément au règlement. Il a donc fait son apparition sans passeport soudanais. « Et conformément au règlement de la Fifa, la réserve a été formulée deux heures après le match et confirmée 24h au plus tard, en payant une caution au niveau de la Fifa », a indiqué le secrétaire général, Innocent Kibundulu. La Fécofa attend un verdict favorable aux Léopards, vainqueurs en première journée à Kinshasa des Mourabitounes de la Mauritanie, par 2 buts à 0. En cas de victoire sur tapis vert, la République démocratique du Congo (RDC) prendra de facto la première place du groupe B des éliminatoires avec six points en deux sorties. On croise les doigts du côté congolais.

Martin Enyimo



Les deux équipes avant le coup d'envoi du match à Benghazi/DR

CHAMPIONNAT SCOLAIRE AFRICAIN

Les qualifications pour la phase zonale officiellement lancées

La deuxième édition de la phase nationale du Championnat scolaire africain, lancée le 30 novembre, va s'achever le 1^{er} décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Les vainqueurs dans les deux versions seront qualifiés pour la phase zonale prévue du 15 au 17 décembre à Sao Tomé-et-Principe. La première journée disputée le jeudi a révélé les premières tendances. La finale des filles opposera Les Elites à Aaron Baouidi. L'équipe féminine des Elites s'est qualifiée pour la finale en s'imposant devant 8 Février en aller et retour 8-0 puis 8-1.

Dans l'autre poule, Aaron Baouidi a pris le meilleur sur Gothia 2-0 avant de dominer Angola libre 3-0. Le match pour la troisième place opposera Gothia vainqueur d'Angola libre 3-0 à 8 Février. Chez les garçons, Louis Samuel a battu Les Elites 2-1 avant de confirmer devant Gothia 1-0

Notons que deux écoles, notamment Trois francs et Liberté, ont été disqualifiées. La première pour le manque d'équipements sportifs appropriés et la seconde pour le non-respect de critères d'âge.

Les autres résultats chez les garçons
8 Février vs Aaron Baouidi 0-0
Angola Libre vs 8 Février 2-3
Clé Major vs 8 Février 1-1

James Golden Eloué



Les écoles s'affrontent pour une qualification à la phase zonale du tournoi scolaire africain/Adiac

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Mac Itoua lance "Lombo l'Adzembé"

L'artiste musicien tradi-moderne Mac Itoua, dit Calebo Kamba Emégo, vient de lancer "Lombo l'Adzembé", un single disponible sur toutes les plateformes de téléchargement.

Le single "Lombo l'Adzembé", chanté en kouyou et Makoua, parle du cœur dédié à Ayessa Lomma, député de la circonscription électorale de

Makoua, à qui l'artiste demande le soutien pour la suite de sa carrière musicale.

La production de cette chanson a été faite par le conseiller Melfon Kamba, avec l'aide de la reine Makoua Niska Soleil et la miss d'Owando, Chelsea, dans la réalisation du clip.

Chanteur de charme, Mac Itoua évolue dans un style de musique tradi-moderne. Il chante dans plusieurs langues pour toucher le grand public. Sa devise est « *On ne se limite pas* ». Précisons qu'il a commencé véritablement sa carrière musicale en 2021. Au départ, il évoluait en carrière solo avant de former le groupe Dans l'authentique, avec le leader Elveronne Ndinga où il est resté jusqu'en octobre dernier avec Gloire Synthé Madiba, Elenga, Serol Kassa et bien d'autres.

Bruno Zéphirin Okokana



Le single "Lombo l'Adzembé", chanté en kouyou et Makoua, parle du cœur dédié à Ayessa Lomma, député de la circonscription électorale de Makoua, à qui l'artiste demande le soutien pour la suite de sa carrière musicale.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



SOLUTION :
Le mot-mystère est : **TOURBILLON**

D	R	E	I	A	R						
D	E	C	O	N	S	I	D	E	R	E	E
F	O	U	E	T	O	V	A	L	E		
D	I	N	G	U	E	R	I	E	I	L	
T	E	F	L	O	N	O	S	S			
F	A	R	O	L	U	E	T	T	E		
B	I	L	L	E	T	R	A	R			
P	O	T	E	E	A	D	A	G	I	O	
R	E	D	E	R	I	V	E	N	T		
S	I	V	A	U	D	R	A	D	U		
G	A	I	R	H	I	V	E	R			
H	E	X	A	G	O	N	A	L	E	I	
N	A	G	E	O	M	A	L	E			
D	E	E	M	E	U	C	U	I	R		
S	U	R	I	N	A	M	E	N	E		

B	O	R	N	E	E	P	I	
E	U	E	P	U	E	R	I	L
L	E	V	R	E	S	R	A	S
I	D	E	A	L	J	E	U	
E	N	I	E	C	E	L	A	
R	A	D	E	T	H	E	R	
M	S	A	L	E	E	D		
P	E	T	I	L	R	U	E	
A	R	E	G	E	N	T	U	
P	O	I	L	U	A	Z	U	R
O	U	U	S	A	I	B		
T	I	R	E	I	S	L	A	M
A	R	A	S	E	E	E	C	U

• SOLUTION DE LA GRILLE N°102 •

3	5	7	1	8	9	2	6	4
4	2	1	6	5	3	7	9	8
6	9	8	4	2	7	1	5	3
5	8	4	7	3	6	9	2	1
9	7	3	2	1	5	8	4	6
1	6	2	8	9	4	5	3	7
7	3	9	5	6	1	4	8	2
8	1	5	3	4	2	6	7	9
2	4	6	9	7	8	3	1	5

• SOLUTION DE LA GRILLE N°111

3	9	1	4	7	5	8	2	6
8	7	2	9	6	1	3	4	5
4	6	5	8	2	3	7	1	9
7	5	3	2	4	8	9	6	1
6	2	8	7	1	9	5	3	4
9	1	4	5	3	6	2	7	8
1	8	7	6	5	2	4	9	3
5	4	6	3	9	7	1	8	2
2	3	9	1	8	4	6	5	7

MOTS CASÉS 10X13 • N°180

2 LETTRES
EN - ET - GO - NI - OS - SE - TE - UN - UT

3 LETTRES
ANE - BAI - ERE - GAI - GUE - GUS - NET - RHO - RTT - TEL - TER - TUE - USE

4 LETTRES
ATRE - OTAN - PEAU - PRES - SEAU - TUBA - UNIR

5 LETTRES
BEIGE - EBENE - EGOUT - ELEVE - ETANG - HEROS - HUTTE - NEIGE - NERVI - OTAGE - STAGE - THONS - TIRET

6 LETTRES
AMANTS - ENTETE - GANSEE - HARENG - HARPON - LIASSE - PETREL - RESUME - RITUEL - TETENT

CHÈRE ÉPICE VIEUX TRUC À CASSETTES	PRÉNOM FEMMIN CHAHUT	CONTIGU CRUSTACÉ D'EAU DOUCE	VOISIN DE L'ÉGYPTÉ DONNE LE CHOIX	DANS LA GAMME PIED DE VIGNE	ENFERMÉE FRENT SAUTER
REDUITE AUX URGENCES VIEILLE CHARRUE					LANGUE ROMAINE HÉBERGE LES JEUNES POUSSÉS
			COUP DE TELEPHONE PARLÉ AUX ANTILLES		
TROU DE MÉMOIRE NATIONS UNIES				CHOISI RÉUNION DE PÉTROLIERS	
		RABOTS SAUCE À L'AIL			
PÉRIODE GLACIAIRE	FOURREAU LIEU D'AISANCE			AGGRAVÉ BRISER	
					CHEMIN PIETON
GRANDS SPORTIFS	VERTÈBRE CAPITALE DU ZIMBABWE		ANIMAUX À FOURRURE FORMATIONS MUSICALES		
				TRIMESTRE PALMIERS	
MUSIQUE D'ALGÈRE RENGAINE		LÂCHÉ DU BALLON	POISSON DE MER POSSESSION		ÉGALE 10 ⁹
		AFFRANCHISSENT ALCOOL FORT			FORME D'AVOIR CONJONCTION
UTILE AU POISSON EXASPÈRE				TREIZE À TABLE	
RESPIRE			AU SERVICE DU CAPITAINE HADDOCK		

P E M U T I B O U R S E B I V
G O E A L L E G O R I E L N I
A N N E D M I C O M P L E T S
R O I C P R M R U A O O U A U
E F B H H P I B R H M B E C E
N H A E B O L G F F B A T T L
N S C R L A U A A Y I R T E B
E O E O I S O L R L L A A R P
C C S T L N B E I T I P I C L
O I I A N A E T B L C C P S A
R A U R L E T T O C O C A I N
C L M A P I L E L L E T R D C
E T S I X A L U E M S I U R T
E S S O L O C A P O G E E S O
X U E I M A N I T O U A Y O N

ALBUM	DISCRET	MADRIGAL
ALLEGORIE	ECORCE	MANITOU
APOGÉE	EMPHASE	MIEUX
ARGUS	FALBALA	NOYAU
BITUME	FARIBOLE	OMBILIC
BLEUET	FARINE	OPULENT
BOULIMIE	GALETTE	PARABOLE
BOURSE	GARENNE	PLANCTON
BRICOLE	GLOBE	PONCHO
CABINE	INTACT	RAPIAT
CAPRICE	ISOLOIR	SOCIAL
CESIUM	LAXISTE	TALOCHE
COCOTTE	LILAS	TRUISME
COLOSSE	LOTUS	VISUEL
COMPLET		

• SUDOKU • GRILLE N°101 • DIFFICILE •

9		4	8	5		1
1			7	3		
			1			
6	4				2	
5	9			6	4	
2				8	5	
		2				
	7	1			3	
3		6	9	8		7

www.fortismots.com

• SUDOKU • GRILLE N°110 • FACILE •

		4	7	6	1	
7	5		1		4	
3		4	5		7	
1	6	7	3	5	4	
8	7	1	4	6	2	
	8		6	2	1	
2		9			7	6
9	1	2	8			

COP 28

Denis Sassou N'Guesso porte la voix du Congo

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, est arrivé à Dubaï en début de matinée du 30 novembre pour participer à la 28^e Conférence des parties (Cop 28) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tient aux Émirats arabes unis. Les enjeux étant le bilan de l'Accord de Paris ; le financement du climat dans les pays en développement ; la sortie des énergies fossiles.

Le président de la République, dont le pays a abrité du 26 au 28 octobre dernier le deuxième sommet des trois bassins tropicaux forestiers du monde, prend part à ce grand rendez-vous annuel consacré aux questions climatiques où plusieurs dirigeants du monde y sont invités. La Cop28 établira le premier bilan mondial de l'Accord de Paris de 2015, en vue d'ajuster les trajectoires des États pour les années à venir. Des discussions importantes porteront également, du 30 novembre au 12 décembre, sur les engagements financiers des pays du Nord vis-à-vis de ceux du Sud pour les aider à faire face au changement climatique. L'autre enjeu principal qui risque de faire beaucoup de bruit à cette COP concerne la sortie complète des énergies fossiles.

La COP 28 se tient dans un contexte particulier marqué par la poursuite de la hausse des émissions du gaz à effet de serre, responsables de l'accélération des changements climatiques dans le monde. Ainsi, pour sauver la planète et tracer la meilleure voie, les pays développés, gros émetteurs de CO2, sont appelés à accorder une attention particulière

aux engagements issus du deuxième sommet des trois bassins tropicaux forestiers du monde, tenu à Brazzaville, à l'initiative du président Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission climat du bassin du Congo.

En effet, plusieurs décisions ont été prises à l'issue de ce sommet. Il s'agit, entre autres, de celles portant sur une plus grande collaboration internationale dans la préservation des forêts de l'Amazonie, du Congo et de Bornéo-Mékong constituant non seulement des gisements de carbone, mais aussi des poumons essentiels à la régulation du climat mondial. Les trois bassins représentent à eux seuls 80% des forêts tropicales de la planète et 2/3 de la biodiversité terrestre.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le réchauffement climatique est à l'origine de près de 150 000 décès par an. L'engagement du président congolais en faveur de la défense de la nature et de la protection de l'environnement remonte à plusieurs années. « Depuis plus de quatre décennies, nous consacrons nos efforts à la lutte contre les changements climatiques. L'organisation avec succès du sommet sur les



L'arrivée du président Denis Sassou N'Guesso à Dubaï/DR

trois bassins forestiers tropicaux a réaffirmé la position du Congo au cœur des enjeux climatiques et de la préservation des écosystèmes forestiers. Plus de 5 000 dirigeants, scientifiques et experts venus du

monde entier ont fait, de Brazzaville, la capitale mondiale de la réflexion sur la préservation de notre écosystème pour la survie de l'humanité. L'un des temps forts de cet événement aura été le planting des arbres

par les chefs d'Etat sur le site de l'université de Kintélé », a rappelé Denis Sassou N'Guesso, le 28 novembre, lors de son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION CULTURELLE

Des œuvres d'art camerounaises seront exposées à Brazzaville

L'annonce de l'exposition a été faite lors de la visite de la délégation de l'ambassade du Cameroun en République du Congo, conduite par l'ambassadeur Louis Magloire Keumayou, au Mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza, le 29 novembre.

Après avoir pris connaissance de l'épopée de Pierre-Savorgnan-de-Brazza au cours de sa visite le 12 septembre dernier au mémorial éponyme, l'ambassadeur du Cameroun avait manifesté le désir de créer des partenariats entre ce lieu hautement historique et les musées du Cameroun. Pour lui, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est un lieu de mémoire de l'histoire d'Afrique centrale et doit être connecté avec les musées du Cameroun afin de restituer cette partie de l'histoire de cette région. C'est ainsi que Louis Magloire Keumayou avait exprimé vivement la volonté de l'ambassade du Cameroun au Congo à soutenir le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dans sa vision de préserver les valeurs historiques et culturelles, à travers un partenariat que les deux parties mettront en place.

C'est dans ce contexte que l'ambassadeur du Cameroun et son équipe ont fait une descente au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour découvrir une œuvre d'art déjà installée, représentant le trône du royaume



La directrice générale du mémorial présentant l'œuvre d'art du trône du royaume de Bamoun à la première conseillère de l'ambassade/Adiac

de Bamoun situé dans les montagnes de l'ouest du Cameroun. Cette œuvre comme bien d'autres fera partie sous peu des œuvres d'art camerounaises qui

seront exposées dans ce mémorial. « Nous sommes venus en visite pour voir cette œuvre d'art qui représente l'art Bamoun à l'ouest du Cameroun.

Il est question d'apprécier les travaux de réfection qui ont été faites sur cette œuvre. Nous avons échangé avec la directrice générale du mémorial.

Nous pensons que nous allons poursuivre cet échange avec les structures mieux aguerries au niveau du Cameroun pour nous envoyer l'expertise appropriée afin de redonner à cette œuvre d'art toutes ses lettres de noblesse », a déclaré Chomtang Fonkou Marie Noëlle, premier conseiller à l'ambassade du Cameroun.

En effet, cette rencontre a été également l'occasion de voir comment effectuer des échanges d'objets d'art entre les deux institutions et en même temps s'approprier à accueillir dans les prochains jours une exposition des œuvres du Cameroun, dont la culture est caractérisée par une très grande diversité ethnique.

Notons qu'il y a trois semaines, les deux parties avaient tenu une séance de travail sur la relance de la coopération culturelle entre le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et l'ambassade du Cameroun au Congo. Au cours de cette séance de travail, elles avaient ficelé les axes prioritaires qui seront mis en place pour renforcer ce partenariat culturel.

Bruno Zéphirin Okokana